

Traite de bœufs et d'esclaves. Manque de fonds.
Nouvelles des flûtes *la Normande, la Garonne, l'Ambulante*
Le 6 août 1768 - Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/22 f°193

N°111
Fonds

A l'Isle de France le 6 août 1768

Monseigneur,

J'ai reçu par la flûte *la Normande* trois cent mille livres en piastres et en petite monnaie de piastres qui ont été chargées sur ce bâtiment par MM. Behie de Cadix.

Vous êtes aujourd'hui entièrement persuadé que ces cent mille écus ne peuvent pas nous mener loin, et j'espère que vous n'aurez laissé partir aucun bâtiment sans nous envoyer des fonds.

Suivant l'état de dépense que vous nous avez adressé pour cette année, vous faites monter à seize cent et tant de mille livres celles que vous avez ordonnées pour les deux îles.

J'ai déjà eu l'honneur de vous faire mes observations par le vaisseau *le Praslin* sur l'erreur du calcul qui fait monter à sept cent mille livres le produit de la traite de Madagascar.

Soyez bien persuadé, Monseigneur, que pour plusieurs années la traite de Madagascar ne rendra pas un sol au Roi, que nous serons très heureux si les flûtes peuvent nous apporter ici les bœufs nécessaires à la consommation de l'hôpital, et ceux qui seront nécessaires pour établir des souches dans la colonie. Les cultivateurs n'ayant pas le sol pour acheter ces bestiaux, je suis obligé de les donner en avance, à ceux d'entre eux qui me paraissent le mieux les mériter.

Jusques ici la flûte *la Garonne* qui a fait seule les voyages de Madagascar ne nous a apporté que soixante-dix esclaves, presque tous de pacotille pour le compte de M. Dumas et sa société, ainsi point de profit à cet égard pour le Roi.

La flûte *l'Ambulante* que j'ai expédiée à Mozambique y est allé faire une traite d'esclaves absolument nécessaire au service du Roi dans ce port. J'attends ce bâtiment dans le courant de ce mois. Mais vous voyez que sa traite ne rapportera pas un sol à la Caisse.

La flûte *la Garonne*, partie de ce port le 28 du mois de mai dernier pour son premier voyage de cette année, n'arrive qu'aujourd'hui du Ford Dauphin d'où elle nous rapporte environ trois cents bœufs vivants et quatre esclaves.

Cette traite, comme les autres, ne produira rien à la Caisse. Je vous prie donc, Monseigneur, de compter uniquement sur les dépenses qu'occasionneront ici les flûtes et point du tout sur leur produit. Leur dépense pourrait être diminuée en n'employant à la conduite de ces flûtes que des marins du pays, les officiers de la marine du Roi sont trop coûteux pour des voyages semblables, ils ruinent la Caisse au lieu de l'enrichir. Ce serait une grande économie et un grand soulagement pour l'administration de cette colonie, de rappeler en France les officiers de marine des flûtes dont l'unique destination est de transporter ici des troupes de Madagascar.

Si vous ne nous faites pas passer des fonds, Monseigneur, nous allons nous trouver ici dans une misère incroyable. L'île ne fournit aucunes ressources, je ne trouverai pas dix mille piastres à emprunter.

Je suis avec respect

Monseigneur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.
Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 6 août 1768

* * *